

# Une charte de la vie nocturne pour une saison sereine au Moulleau

Mardi 27 juin, les commerçants du quartier du Moulleau se sont retrouvés comme tous les ans pour signer la « Charte de la vie nocturne » à la mairie d'Arcachon.

La Ville souhaite formaliser les principes de fonctionnement de la vie nocturne dans le quartier du Moulleau. Les signataires pourront s'appuyer sur cette charte pour le bon déroulement de la saison estivale.

L'objectif : concilier les habitants et riverains aux intérêts et activités des exploitants, des commerces et des animations du quartier. Cette charte permet d'instaurer un échange et un dialogue entre les différents acteurs.

« Je dirais que nous avons 5 motivations principales » déclare Pierre Cavoli, Premier Adjoint « promouvoir un environnement sûr, réduire les nuisances sonores, instaurer une collaboration entre bar et brasserie, promouvoir responsabilité sociale, coexister avec les résidents »







Article de Coline Tourneur